

MISE A JOUR TRIMESTRIELLE
[Trimestre 3, 2010]

Référence du projet : PBF-DRC-SEC1 (PBF/COD/B-2 _ ID 00074616)

Titre du projet : Appui à la prise en charge médicale des blessés de guerre FARDC au Nord Kivu

Partenaire UN	PNUD	Ministère de tutelle	Ministère de la Défense de la province du Nord Kivu
Partenaires opérationnels	PNUD, MONUSCO ; CICR, Gouvernement RDC		
Composante du ISSSS		Composante du STAREC	Pacification et sécurité
Couverture géographique	Province du Nord Kivu (hôpital militaire de Katindo à Goma)		

Date d'approbation	novembre 2009	Date de transfert des fonds	Février 2010
Date prévue pour la clôture	30 Avril 2010	Date attendue pour la clôture	30 Septembre 2010
Retard par rapport à la date de clôture initiale	<p>Le projet a connu trois prolongations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La première parce que les fonds ont été virés en Février 2010 • La deuxième parce que certains équipements commandés à l'extérieur sont arrivés en retard, faiblesse du marché oblige • La troisième parce qu'il restait encore 154 blessés pour la Kiné et 7 pour la chirurgie dont la poursuite du traitement nécessite une durée d'un mois. 		

Budget total du projet	USD 472 427,65	Budget FCP du projet	USD 228 962,65
Fonds du FCP engagés¹	USD 209 644,96	% du budget approuvé	91,56%
Fonds du FCP déboursés²	USD 203 799,70	% du budget approuvé	89 %

Objectifs immédiats	Indicateurs	Réussites/résultats
Prendre en charge sur le plan médical 265 blessés de guerre	Nombre de blessés de guerre transportés, hospitalisés, nourris et soignés	265 blessés de guerre traités
Renforcer les capacités hospitalières de l'hôpital militaire de Goma par la fourniture de matériel et équipements médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité et qualité d'équipements et matériels mis à la disposition de l'hôpital • Nombre de staffs de l'hôpital ayant bénéficié du programme 	<ul style="list-style-type: none"> • 220 lits métalliques, 220 matelas avec similicuir, 440 paires de draps et 220 couvertures, 1 ordinateur, 1 imprimante et différents matériels ostéosynthèses • Le paiement des honoraires de 05 médecins, 34 infirmiers et 28 personnels administratifs
Inscrire le projet dans une dynamique durable de prise en charge des blessés de guerre	Expérience et prédispositions à répondre aux autres situations similaires	Elaboration d'un nouveau prodoc pour la poursuite de l'action dans les autres zones du Starec

¹ Les fonds engagés sont définis comme toute obligation légale contractuelle signée pour des biens, travaux et services telle que admise par les règles et réglementations financières de l'Agence respective.

² Paiements déboursés (pour biens, travaux, et services) sur le montant total des obligations contractuelles. Dans la majeure partie des cas, le montant des fonds déboursés ne devrait pas dépasser le montant total des engagements, excepté dans des cas où les déboursés sont faits en respect de coûts inhérents au projet (coûts administratifs, indirects, etc) ou paiements mineurs ne nécessitant aucun contrat.